

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Les budgets 2019 ayant été adoptés le 6 décembre 2018, les opérations comptables de sortie de l'actif (au 1^{er} janvier 2019) du local place de la gare à Zuydcoote et de l'espace Eole ainsi que du centre d'hébergement de Bray-Dunes n'avaient pas été inscrites dans les prévisions.

C'est pourquoi, il est proposé au comité syndical cette décision modificative n°1 qui ne comporte que des opérations d'ordre c'est-à-dire n'entraînant aucun mouvement de trésorerie et ce de la manière suivante :

Section d'investissement :

Dépenses

Compte 204412 « Subventions d'équipement – Bâtiments et installations » 2 058 609,80 €

Recettes

Compte 21318 Immobilisations corporelles – Autres bâtiments publics 85 602,80 €

Compte 2135 Installations, Agencements, aménagements des constructions 6371,98 €

Compte 2138 Autres constructions 1 966 635,02 €

Total recettes 2 058 609,80 €

Avis favorable de la commission des finances du 3 juin 2019.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Décide l'inscription des crédits nécessaires à la présente décision modificative n°1 au budget principal 2019 et autorise la passation des opérations comptables correspondantes
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tous documents à intervenir

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **18 JUIN 2019**

Fait à Dunkerque, le 13 juin 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 5 juin 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 13 juin 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN- Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Grégory EVRARD.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE - Catherine VERLYNDE.